

Programme de formation

TUTEUR

Conforme au référentiel 2015 de l'Ordre des Tuteurs de la FNTF

ENCADREMENT – TUTORAT

| Durée | Dates | Lieu |
|---|--------------------------------------|--|
| 3 jours – 21 heures en 2 modules séparés (2 + 1 j.) | Les 09-10 janvier et 06 février 2023 | Au Centre Raymond Bard A Châlons-en-Champagne |

PUBLICS CONCERNES

Tout salarié de l'entreprise : personnel d'exécution à l'encadrement

PRE-REQUIS

Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler)

Savoir compter

Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans le métier

S'impliquer dans la démarche

OBJECTIF

Le tuteur doit être capable :

Comprendre le rôle et les missions du tuteur

Exercer sa fonction de tuteur de façon pédagogique en tenant compte des différents types de publics

Communiquer efficacement

PROGRAMME

La fonction de tuteur :

- ✓ Définir le contexte du tutorat
- ✓ Rôle et missions
- ✓ Assurer le lien avec le centre de formation
- ✓ Maîtriser les aspects juridiques

L'accueil :

- ✓ Structurer l'accueil et l'intégration
- ✓ Mettre en place une communication efficace, ciblée



Centre Raymond Bard
Châlons-en-Champagne

14 Rue Hippolyte Fontaine
ZAC Les Escarnotières
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Programme de formation

TUTEUR

Conforme au référentiel 2015 de l'Ordre des Tuteurs de la FNTF

ENCADREMENT – TUTORAT

Formation et accompagnement :

- ✓ Les différents types de profils
- ✓ Définir un objectif
- ✓ Transmettre son savoir et son savoir-faire (quelle méthode pédagogique ?)
- ✓ Mettre en place un accompagnement adapté aux besoins de l'apprenant

Suivi et évaluation :

- ✓ Mise en place d'un suivi tenant compte du savoir être et d'une progression pédagogique
- ✓ Être capable de mettre en place une évaluation des acquis

LOGISTIQUE ET ORGANISATION

La formation est dispensée par un animateur compétent et qualifié

Apports théoriques

Méthodes actives, participatives, démonstratives, inductives

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation permettant l'inscription à l'Ordre National des Tuteurs de la Fédération Nationale des Travaux Publics